



# MICHEL BERSON

## SÉNATEUR DE L'ESSONNE

N° 14 - DÉCEMBRE 2015

### Résister, combattre et vaincre



Les lâches et horribles attentats du 13 novembre dernier ont douloureusement marqué notre pays : 130 morts, 351 blessés, sans compter toutes celles et ceux qui ne furent pas atteints physiquement mais qui garderont longtemps le souvenir ce traumatisme.

A eux tous, comme à leurs familles et à leurs proches, je veux exprimer ma plus profonde tristesse et ma totale solidarité. Et leur dire la mobilisation de la Nation toute entière : des Françaises et des Français qui ont su faire preuve, dans ces moments tragiques, de beaucoup de retenue et de courage, des forces de l'ordre dont le sens du devoir et le professionnalisme ont, à nouveau, été exemplaires et de la représentation nationale dont le soutien aux mesures de sécurité qui ont été décidées par le président de la République sera durablement - je l'espère - sans aucune faille.

Nous devons prendre l'exacte mesure des terribles événements que la France vient de vivre. Ce n'est pas seulement une lutte sans merci contre le terrorisme qu'il faut mener. C'est une véritable guerre qu'il faut engager et gagner. Déjà, de nombreuses perquisitions, assignations à domicile et interpellations ont été effectuées, mais le combat sera long. Et cela nous impose désormais d'être capables de résister et de combattre pour être en mesure, au final, de vaincre.

**Résister** à la résignation et au renoncement comme le peuple de France a toujours su

le faire, face à l'oppression et à la barbarie, dans les périodes les plus sombres de son histoire. Résister à toutes les formes d'amalgame, car ce n'est pas contre les musulmans que nous sommes en guerre, mais contre l'obscurantisme, le fanatisme et le fondamentalisme. Résister à la tentation de la division qui minerait inéluctablement le pacte républicain de notre vivre ensemble.

**Combattre**, c'est assurer un contrôle plus strict de nos frontières et surtout sécuriser celles de l'espace Schengen. Combattre, c'est renforcer la sécurité des Français sur le territoire national, par de nouvelles mesures de protection et une augmentation des effectifs de la police, de la gendarmerie et de l'armée. Combattre, c'est intensifier les frappes aériennes visant Daech.

**Vaincre** c'est rassembler la plus large coalition internationale possible. Vaincre, c'est ne céder sur aucune des valeurs de la République, et encore moins sur la laïcité. Vaincre, enfin, ce n'est en aucun cas renoncer à un Etat de Droit, et c'est la raison pour laquelle je voterai - comme nombre de mes collègues parlementaires - une révision de la constitution pour adapter nos règles de droit et préserver nos libertés publiques.

Patrie de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, pays des Droits de l'Homme, de l'esprit des Lumières et de la culture, la France incarne tout ce que les assassins de la dignité humaine détestent. Ce qui fait notre fierté est aussi ce qui fait notre force. Unis et déterminés, nous anéantirons Daech.

Michel BERSON

### Etat d'urgence : priorité à la lutte contre le terrorisme

- **Faciliter** le recours à l'assignation à résidence pour des individus signalés, avec privation de passeport ou de titre de voyage, dans les cas de menaces fondées sur des présomptions sérieuses.
- **Renforcer** l'efficacité des perquisitions, en permettant aux forces de sécurité d'accéder, lorsque la situation le justifie, au contenu des téléphones et ordinateurs.
- **Autoriser** la dissolution des associations portant une atteinte grave à l'ordre public, et notamment les groupes d'inspiration salafiste radicale ou djihadiste.
- **Rétablir** les contrôles aux frontières : 132 points de passages autorisés sont contrôlés en permanence par la police et par les douanes.
- **Instaurer** des contrôles dans les transports ferroviaires et aériens.
- **Faire pression** sur les pays de l'Union Européenne pour une meilleure coordination et des contrôles systématiques aux frontières de l'Union européenne et pour l'approbation, avant la fin de l'année 2015, du fichier européen des passagers aériens (PNR) afin d'assurer la traçabilité des déplacements des djihadistes.
- **Déchoir** de leur nationalité française les individus condamnés pour atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou acte de terrorisme, même s'ils sont nés Français, dès lors qu'ils bénéficient d'une autre nationalité.
- **Créer** 5 000 emplois supplémentaires dans la police et la gendarmerie, 2 500 dans la justice et 1 000 dans les douanes pour faire face aux menaces terroristes, et suspendre la réduction prévue de 9 200 militaires.
- **Traquer** les financements du terrorisme : meilleur encadrement des cartes bancaires prépayées, gel des biens visant les personnes impliquées dans des actes terroristes, en les étendant aux biens immobiliers et aux voitures, ...

### Plus d'égalité dans l'accès aux soins

Lors de l'examen au Sénat de la Loi Santé, Michel Berson a fermement défendu l'instauration du paquet neutre pour le tabac. Faisant valoir les risques d'accoutumance auxquels s'exposent les jeunes fumeurs, le sénateur de l'Essonne a plaidé pour que ce dispositif soit mis en place le plus rapidement possible, compte tenu de son effet dissuasif avéré.

Au-delà de la lutte contre le tabagisme, de la prévention contre l'alcoolisation des jeunes ou encore de la pénalisation de l'incitation à la maigreur, la loi Santé instaure également la possibilité d'initier des actions judiciaires de groupe en cas de dommage dû à un traitement, ou encore l'ouverture

d'un accès facilité aux données de santé. Mais l'enjeu majeur de la loi Santé est de réduire les inégalités d'accès aux soins, à travers la généralisation du tiers payant.

Tout au long des débats, Michel Berson a tenu à rappeler que « le tiers payant n'est pas plus contraignant pour les professionnels qu'il n'incite à une surconsommation de soins. L'objectif est de permettre à tous de se faire soigner, même s'ils ne peuvent avancer le prix de la consultation. Ce qui ne veut en aucun cas dire que les soins sont gratuits ». La loi Santé prévoit d'ailleurs que chaque acte médical donne lieu à un relevé de coût. Il ne s'agit pas de culpabiliser, mais d'informer.



Vote solennel au Sénat de la loi Santé - Mardi 6 octobre 2015

### Avec sa bibliothèque ouverte 6 jours/7, la fac d'Evry obtient 10/10

Reconnue pour la qualité de son enseignement et ses dispositifs d'accompagnement des étudiants, l'Université d'Evry-Val d'Essonne accueillait, le vendredi 4 septembre, Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.



Devant le Président de l'Université, le sénateur de l'Essonne Michel Berson et les élus d'Evry, Thierry Mandon a tenu à féliciter l'ensemble des personnels de la faculté, enseignants, administratifs et techniques, pour leur implication dans la mise en place de parcours de réussite et

d'excellence. Il a également tenu à saluer « une université qui fait un effort particulier sur la qualité des conditions d'étude des étudiants, en mettant à leur disposition une bibliothèque ouverte 6 jours/7 », ce qui est rare.

Devant le Ministre, Michel Berson a rappelé, en sa qualité de rapporteur du budget de la recherche au Sénat, l'engagement du président de la République de sanctuariser, au cours de son quinquennat, les crédits de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. « C'est un engagement fort qui doit être maintenu. Des étudiants bien formés et une recherche de qualité sont les conditions indispensables pour que la France reste attractive, dans la vive compétition à laquelle se livrent les grandes économies mondiales ».

Rentrée de l'Université d'Evry-Val d'Essonne avec Thierry Mandon - Vendredi 4 septembre 2015

### Michel Berson, infatigable artisan de l'amitié Franco-Albanaise

**Michel Berson était présent le jeudi 15 octobre aux côtés du Président du Sénat pour accueillir M. Ilir Meta, président de l'Assemblée d'Albanie. Cette visite en France d'un des plus hauts responsables albanais confirme la volonté de l'Albanie de renforcer ses liens avec les grandes démocraties européennes.**

Prélude à une intégration au sein de l'Union européenne, le renouveau démocratique albanais, toutes sensibilités politiques confondues, s'est traduit par la mise à niveau des principales institutions du pays avec, pour priorité, une justice impartiale et une lutte efficace contre la corruption et le crime organisé.

Parallèlement, le gouvernement a procédé à une profonde réforme

territoriale qui a étendu les compétences des collectivités locales et ramené leur nombre de 384 à 61. Une réforme en parfaite adéquation avec les attentes des élus et de la population albanaise, comme l'ont confirmé les maires de Gjiroskaster,

de Berat et de Tirana à Michel Berson, qui s'était rendu en Albanie, du 13 au 18 septembre dernier, à la tête d'une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Albanie du Sénat.



*Réception du président du parlement Albanais par le président du Sénat - Jeudi 15 octobre 2015*

### Le Raid : 30 années au service de la République et de la protection des Français



*30<sup>e</sup> anniversaire de la création du Raid avec Bernard Cazeneuve - Vendredi 9 octobre 2015*

C'est un hommage appuyé que le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a rendu aux femmes et aux hommes de l'unité d'élite de la police nationale, à Bièvres, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Raid.

En première ligne pour faire face aux situations les plus dangereuses, on doit notamment au Raid - recherche, assistance, intervention, dissuasion - la libération des enfants pris en otage à Neuilly en 1993, la neutralisation de Mohammed Merah à Toulouse, la mise hors d'état de nuire des auteurs de la fusillade au siège de Charlie Hebdo et de la prise d'otage à l'Hyper Casher, en janvier dernier, ou encore récemment la traque des terroristes du 13 novembre.

Avec Pierre Joxe à ses côtés, qui fut, en 1985, le ministre de l'Intérieur à l'initiative de la création de cette unité d'élite, Bernard Cazeneuve a salué la bravoure et le sens du devoir qui caractérisent tous les policiers du Raid. Michel Berson était également présent pour féliciter ces grands professionnels de la sécurité, connus et reconnus dans le monde entier.

# L'avenir des départements au risque de la réforme territoriale

**« Les départements ont encore un avenir, mais cet avenir reste désormais à inventer », c'est ce qu'a déclaré Michel Berson aux membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Conseil départemental de l'Essonne, qui l'avaient invité à présenter la loi portant sur la nouvelle organisation de la République (Loi NOTRe).**

Le sénateur de l'Essonne s'est d'abord félicité que les Départements soient confirmés dans leur rôle de collectivités de la solidarité et de la proximité avec des compétences fortes : versement des prestations sociales (RSA, APA, PCH, ...), entretien des collèges, routes départementales.

Il note, en revanche, que le Département perd la clause de compétence générale ainsi que la compétence « économique » qui revient désormais à la Région. Pour Michel Berson, « cette clarification des champs d'intervention doit contribuer à une meilleure lisibilité de l'action publique locale et à des économies d'échelle.

*Autrement, cette réforme n'aurait pas beaucoup de sens ».*

Dans les domaines de la culture, des sports, du tourisme ou encore de l'éducation populaire, les actions à mener relèveront désormais de la triple compétence de la région, du conseil départemental et des communes. Les Départements

gardent également la capacité à subventionner les communes. « Encore faut-il qu'ils en aient les moyens, met en garde Michel Berson, car les dépenses sociales augmentent et les recettes baissent, en raison notamment du transfert vers les Régions de certains financements jusque-là affectés aux Départements ».



*Audition de Michel Berson par le CESE de l'Essonne avec Richard Messina - Mercredi 30 septembre 2015*

## Réforme de la « réserve parlementaire » : une vraie exigence de transparence



*Public Sénat 360 - Lundi 12 octobre 2015*

**Intervenant sur la chaîne de télévision Public Sénat, Michel Berson s'est prononcé en faveur d'une profonde réforme de la « réserve parlementaire », pour les sénateurs comme pour les députés.**

Sa proposition : confier la distribution des crédits de la réserve parlementaire – d'un montant de 136 millions d'euros en 2014 – aux préfets, dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETER) qui, ainsi, pourrait augmenter de plus de 16%.

Mais, dans ce souci de transparence dans l'affectation des deniers publics, Michel Berson demande également que cette réforme soit appliquée non seulement à

la réserve parlementaire, mais aussi à la « réserve ministérielle ». Beaucoup moins connue que la réserve parlementaire, la réserve ministérielle a pourtant le même objet – le financement des projets des collectivités locales – et un mode d'attribution similaire via le ministère de l'Intérieur.

Pour le sénateur de l'Essonne, cette double démarche permettrait de démocratiser les pratiques au Parlement et dans les ministères, « en supprimant le caractère discrétionnaire et arbitraire de l'attribution de cet argent, tout en permettant une meilleure lisibilité dans le soutien financier aux projets des collectivités locales publiques ».

# Finances publiques : la juste contribution des collectivités territoriales

**Les communes, les départements et les régions doivent prendre toute leur part à l'effort national de redressement des comptes de la France, mais avec une double exigence d'équité et de justice, conformément à l'engagement du président de la République.**

Pour la période 2015-2017, un plan d'économie sur le budget de l'Etat de 50 milliards d'€ a été adopté par le Parlement. L'objectif : diminuer la dette et les déficits publics que l'on ne peut indéfiniment reporter sur les prochaines générations. L'enveloppe allouée par l'Etat aux collectivités territoriales a, quant à elle, été réduite de 3,67 milliards d'€ pour chacune des trois années 2015, 2016 et 2017.

Cet effort de 11 milliards d'€ qui est demandé aux collectivités territoriales représente 22% des 50 milliards d'€ d'économies, c'est-à-dire exactement ce que pèse le montant de la dépense publique locale dans la dépense publique totale. Ajou-

tons que ces 11 milliards d'€ dépassent, à peine, les 2 % des recettes des collectivités territoriales.

Par ailleurs, il faut souligner que ces 50 milliards d'€ d'économies sur trois ans sont bien inférieurs aux 110 milliards d'€ de baisse des dépenses publiques proposés par les parlementaires de droite. Une telle baisse serait totalement irresponsable et elle aurait des conséquences gravissimes sur les budgets des communes.

Soucieux de préserver l'investissement local, le gouvernement a veillé, parallèlement, à accompagner les collectivités locales au travers de plusieurs nouvelles mesures, comme l'augmentation de 200 millions d'euros de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, l'apport de 300 millions d'euros, via l'augmentation du taux de remboursement du FC TVA et les 100 millions d'euros consacrés aux maires bâtisseurs.

C'est également dans cet esprit que les parlementaires ont été saisis d'un pro-

jet de réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), devenue profondément inégalitaire, afin de la rendre lisible, juste et mieux répartie, ce que souhaitent depuis longtemps tous les élus.

Si les grands principes seront arrêtés en décembre 2015, la réforme de la DGF sera votée en 2016 et n'entrera en application que le 1er janvier 2017, ce qui permettra un travail approfondi quant à ses modalités de mises en œuvre.



*Echange entre Michel Berson et Didier Guillaume, président du groupe socialiste et républicain du Sénat*

## Emploi, éducation, justice sociale : les clignotants repassent dans le vert

### 23 800 chômeurs en moins en septembre

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, s'est établi en septembre, à 3 547 800, soit 23 800 inscrits de moins qu'en août. Cette nouvelle baisse du chômage en septembre s'inscrit dans la suite des bons résultats du début de l'été.

Sur la durée, ces chiffres valident la politique du Gouvernement qui a visé à redynamiser notre économie. La priorité donnée à la jeunesse depuis 2012 porte également ses fruits avec une baisse forte et continue du chômage des jeunes.

### 35 200 postes d'enseignants déjà créés depuis 2012

Enseignants, parents et élus ont été unanimes pour considérer que la rentrée scolaire 2015 a été une excellente rentrée scolaire, avec 12 millions d'élèves accueillis dans les meilleures conditions.

La création de plus de 35 000 postes d'enseignants a permis un renforcement du service public d'éducation. Dans le premier degré, 670 classes ont été réouvertes dont 270 en zone rurale. Dans le second degré, c'est 100 conseillers principaux d'éducation supplémentaires, 500 nouveaux assistants de prévention et de sécurité et 2 000 assistants d'éducation qui ont pu être nommés.

### Net recul des inégalités en France

Une étude de l'INSEE, publiée en septembre 2015, montre un recul de la pauvreté en France en 2012 et une réduction importante des inégalités entre les Français les plus riches et les Français les plus pauvres en 2012 et 2013.

Ces résultats confirment le bien fondé du plan pauvreté lancé dès le début du quinquennat, ainsi que la création de la tranche d'imposition à 45% et la réforme de l'imposition du capital.

# Plateau de Saclay : du synchrotron Soleil à l'émergence du premier des clusters français

En 2006, Michel Berson, alors président du Conseil général de l'Essonne, inaugurerait, à Saint-Aubin, avec Jacques Chirac, président de la République, et Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, le « synchrotron Soleil ». Depuis, le Plateau de Saclay est devenu le 1<sup>er</sup> pôle français en matière de recherche scientifique et d'innovation technologique.

Aujourd'hui, co-rapporteur du budget « enseignement supérieur – recherche » au Sénat, il vient de rendre public un pré-rapport sur la nouvelle étape que s'apprête à franchir cette plateforme scientifique d'envergure internationale et il formule ses premières préconisations.

Constitué de dix grandes écoles, dont Polytechnique et Mines-Supelec, de deux universités et de sept organismes de recherche - ce qui représente 65 000 étudiants et 9 000 chercheurs et enseignant-chercheurs - le Plateau de Saclay vise, à terme, le « Top 8 » mondial des clusters de recherche et de développement, en concentrant 15% de la recherche française.

Mais la diversité des sources de financement (plusieurs ministères dont celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Programme d'Investissements d'Avenir, Europe, collectivités locales, ...), l'imprécision du montant des ressources (entre 3,8 et 5 milliards d'€), ainsi que l'absence de réel pilotage d'ensemble font craindre au sénateur de l'Essonne des retards, voire des blocages, dans la concrétisation du projet.

**Michel Berson demande la publication, tous les ans, d'un tableau de financement complet et actualisé et la nomination, auprès du Premier Ministre, d'un délégué interministériel, afin d'assurer la bonne coordination et le respect du fondement du projet.**

Avec un tableau annuel permettant un suivi consolidé des différents financements, Michel Berson espère rendre plus lisible, sur la durée, le montant total des crédits déjà mandatés et ceux restant à engager. L'ensemble des acteurs du cluster pourrait ainsi identifier le plus en amont possible d'éventuelles difficultés et mieux procéder aux ajustements nécessaires.

Quant au délégué interministériel, il pourrait articuler une vision à long terme avec les contraintes plus immédiates des établissements et des laboratoires du site, tout en portant un projet de développement économique, appuyé sur des transferts massifs de technologie.



Inauguration du laboratoire ICE du CNRS avec Thierry Mandon, Maud Olivier et David Ros - Lundi 9 novembre 2015

➤ RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE MICHEL BERSON SUR SON SITE :

[www.michelberson.fr](http://www.michelberson.fr)

Nouveau site internet



Les interventions de Michel Berson en commission et en séance publique du Sénat, ses questions au gouvernement et ses communiqués de presse sont désormais en ligne sur [www.michelberson.fr](http://www.michelberson.fr) et sur [www.senat.fr](http://www.senat.fr)

➤ POUR PRENDRE CONTACT OU ÉCRIRE À MICHEL BERSON :

Palais du Luxembourg,  
15 rue de Vaugirard,  
75291 PARIS Cedex 06  
Tél : 01 42 34 48 51  
[m.berson@senat.fr](mailto:m.berson@senat.fr)



Pour le sénateur de l'Essonne, « il est urgent et indispensable que l'État reprenne la main sur ce dossier et réaffirme le cap de ce grand projet : créer la grande Université de Paris-Saclay, qui ne soit pas seulement une simple juxtaposition d'établissements autonomes prestigieux, mais un établissement universitaire à part entière, capable de rivaliser, sur un pied d'égalité, avec Harvard, Berkeley, Cambridge ou le MIT ».

*Conférence de presse de présentation du rapport d'information parlementaire de Michel Berson, relatif au projet de cluster de Saclay - Mercredi 7 octobre 2015*